

PFMP 2

Objectif spécifique de la PFMP : Mettre en œuvre des opérations d'entretien courant

Identification de l'entreprise :

	Identification de l'entreprise	Nom et signature du tuteur
PFMP Du Au		

Suivi de la PFMP :

Nombre de jours d'absence :

Nombre de jours récupérés :

Modalités de récupération :

.....

Activités réalisées par l'élève :	En autonomie	En double commande
-		
-		
-		
-		

BILAN :

.....

.....

.....

.....

.....

Date : Nom de l'élève :

EP 2 - Techniques professionnelles – UP2 : Situation 2 en milieu professionnel.

Compétences		Critères d'évaluation	Note
C 112 : Identifier les personnes ressources		- Choix pertinent de la personne ressource	/0.5
C 412 : Gérer les déchets du site et les déchets issus de l'activité		- Application des procédures et consignes - Renseignement conforme d'un bordereau de suivi des déchets - Respect des circuits d'évacuation en fonction de la nature des déchets - Entreposage conforme	/3
C 42 : Mettre en œuvre des opérations d'entretien courant (dépoussiérage manuel, dépoussiérage mécanique, lavage manuel, méthode spray, lustrage, lavage mécanisé, bionettoyage)		- Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie concernant les opérateurs - Prise en compte des contraintes économiques et environnementales - Prise en compte du développement durable - Respect des procédures, des dosages, des niveaux de consommation... - Maîtrise des techniques - Prise en compte de la coactivité - Respect de la circulation des personnes - Respect de la planification - Respect du temps alloué - Renseignement des documents de traçabilité	/9
C 46 : Réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective	<i>Entretien les équipements, les matériels et les accessoires</i>	- Contrôle quantitatif et qualitatif du matériel - Choix adapté des procédures d'entretien - Respect de l'intégrité des matériels - Respect du rangement du matériel et du local de stockage	/3
	<i>Assurer la maintenance des matériels et accessoires</i>	- Identification des opérations de maintenance - Exécution conforme de la maintenance courante et / ou identification de l'intervenant compétent	
	<i>Enregistrer et suivre les opérations de maintenance</i>	- Exactitude des enregistrements - Suivi effectif des opérations de maintenance, traçabilité	
C 61 : Communiquer avec les partenaires internes ou externes	<i>Adopter une posture professionnelle</i>	- Aptitude à mettre en valeur l'image de marque de l'entreprise - Traitement des demandes, des réclamations, des urgences en fonction de sa qualification	/4.5
	<i>Produire, transmettre et recevoir un message</i>	- Pertinence et clarté du message - Utilisation d'un vocabulaire technique adapté - Qualité de l'écoute - Compte rendu précis des informations, activités, résultats... - Transmission correcte et adaptée d'informations	
	<i>Rendre compte à sa hiérarchie</i>	- Signalement opportun d'une situation difficile	
	<i>Rédiger ou renseigner des documents professionnels</i>	- Qualité de la rédaction et du contenu - Précision, soin des renseignements fournis.	
Nom des membres du jury et signatures :		TOTAL	/20 /80